



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizer Alpen-Club SAC  
Club Alpin Suisse  
Club Alpino Svizzero  
Club Alpin Svizzer



Office fédéral de l'environnement OFEV

## Communiqué de presse

Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2009

---

### **Coup d'envoi de la campagne nationale « Respecter c'est protéger »**

**Des températures glaciales, une nourriture rare et des déplacements rendus pénibles par la neige font de l'hiver une saison éprouvante pour les animaux sauvages. A fortiori lorsqu'ils sont dérangés par des randonneurs en raquettes ou des skieurs de fond: ils doivent alors fuir et gaspiller une énergie précieuse. La campagne « Respecter c'est protéger » doit permettre de préserver la tranquillité de la faune. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Club alpin suisse (CAS) ont lancé cette campagne le 1<sup>er</sup> décembre 2009, à l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue à Berne.**

Les sorties hivernales dans des espaces enneigés intacts, à l'écart du tumulte des pistes, suscitent un engouement toujours plus grand, comme le montrent les chiffres de vente de raquettes qui croissent d'année en année. Mais ces espaces sont aussi le milieu d'animaux sauvages tels que le chamois, le cerf ou le lagopède alpin. En hiver, ceux-ci doivent économiser leur énergie: le froid, le manque de nourriture, l'épaisseur du manteau neigeux rendent leur survie difficile. A l'approche d'un randonneur en raquettes ou d'un skieur de fond, les animaux sauvages sont contraints de fuir et gaspillent beaucoup d'énergie. Or cette énergie est précieuse et plus les dérangements sont fréquents, plus les conséquences se révèlent dramatiques: les animaux peuvent mourir d'épuisement, leur reproduction risque d'en souffrir, et leurs besoins alimentaires s'accroissent. Par ailleurs, la nature peut subir des dommages, notamment avec l'abroussement des jeunes arbres.

#### **Une campagne nationale pour préserver la tranquillité de la faune**

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Club alpin suisse (CAS) ont lancé le 1<sup>er</sup> décembre 2009, à l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue à Berne, la campagne nationale « Respecter c'est protéger ». Celle-ci doit montrer aux amateurs de sports d'hiver comment profiter de leurs activités de loisirs sans déranger les animaux sauvages. La campagne repose sur quatre règles simples (voir encadré 1).

La mise en place de ces règles et de nouveaux marquages sur le terrain permet de créer des zones de repli pour les animaux sauvages. Et les amateurs de sports d'hiver peuvent continuer à jouir d'espaces enneigés intacts.

La campagne est soutenue par de nombreux acteurs des secteurs du sport, du commerce, du tourisme, de la chasse et de la protection de la nature et du paysage. Comme les sports d'hiver s'étendent de plus en plus au-delà des frontières nationales, la campagne est coordonnée avec l'Autriche. Un élargissement à d'autres pays alpins est également prévu.

#### **Encadré 1: quatre règles pour préserver la tranquillité de la faune**

Le milieu hivernal offre suffisamment de place pour l'homme et pour l'animal si vous vous en tenez aux règles suivantes:

- Respectez les zones de tranquillité et les sites de protection: les animaux s'y retirent pour se nourrir et se protéger.
- En forêt, restez sur les chemins et les sentiers balisés: les animaux peuvent ainsi s'habituer à votre présence.
- Evitez les lisières et les surfaces non enneigées: les animaux apprécient particulièrement ces endroits.
- Tenez votre chien en laisse, en particulier en forêt: les animaux fuient en présence de chiens en liberté.

#### **Encadré 2: matériel pour la campagne « Respecter c'est protéger »**

Un prospectus en allemand et en français rassemble des informations sur le comportement à adopter vis-à-vis de la faune sauvage et des instructions sur les risques d'avalanches et la sécurité.

Grâce à des autocollants, la campagne est également visible sur les raquettes et, dans certains cantons, directement sur le terrain (balisage de zones de tranquillité de la faune et de circuits).

Outre la formation des acteurs jouant un rôle démultiplicateur (prestataires de parcours, personnel de vente, etc.), la campagne s'adresse aussi directement aux sportifs, via une publicité ciblée.

Toutes les mesures peuvent être consultées sur le site [www.respecter-cest-proteger.ch](http://www.respecter-cest-proteger.ch).

#### **Renseignements**

- M. Reinhard Schnidrig, chef de la section Chasse, faune sauvage et biodiversité en forêt, OFEV, tél. 031 323 03 07
- M. Thomas Gurtner, responsable du secteur Environnement, Club alpin suisse (CAS), tél. 031 370 18 70
- Mme Monica Müller, Schwyz Tourismus, tél. 041 855 59 50

#### **Annexes**

- Prospectus

#### **Internet**

- <http://www.respecter-cest-proteger.ch>